

ADMINISTRATION COMMUNALE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 FEVRIER 2014

Interpellation déposée par Madame Piquard relative au marché Mennekens.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Piquard pour la lecture de son interpellation.

Mme Piquard :

Durant l'automne dernier, un toutes-boîtes a largement été distribué dans le Haut-Molenbeek. Il concernait en une demande d'avis auprès des habitants quant à l'installation d'un marché « produits du terroir » dans le quartier Mennekens, Malis. On demandait aux habitants de répondre via un folder, pour le 8 décembre 2013.

Ne disposant plus de nouvelles quant à cette proposition quelques habitants, qui pensait qu'il allait y avoir une réunion, m'ont demandé quelques informations complémentaires quant à ce projet de marché, ce à quoi, bien sûr, je n'ai pu répondre du fait que cette proposition n'a pas été abordée au conseil communal.

Quelle est la définition retenue par le Collège quant à un « marché de produits du terroir » ? Qu'y serait-il vendu ? Uniquement de la nourriture ou plus que cela ? Où « s'arrête » la notion de « terroir » ?

Etant donné la localisation prévue et les horaires d'un marché, sera-t-il tenu compte de la circulation des autocars scolaires desservant les 2 écoles de la rue De Konninck ?

Toujours dans le même contexte, étant donné qu'une voirie n'est jamais accessible que quelques heures après la fermeture d'un marché, le Collège tient-il compte, dans sa proposition, des jours de matches dont les préparatifs, blocage des voiries notamment, démarrent parfois dans l'après-midi ? L'installation éventuelle de ce marché serait-elle provisoire ? Si l'installation consistait en un « test », qu'en serait-il de la durée dudit « test » ? Où en est actuellement la proposition du Collège quant aux limites territoriales dudit marché (rues, etc...)

Et mes questions personnelles : en vue d'une gestion prévue à long terme, quel était l'avis majoritaire des habitants qui ont répondu ? Dans le cadre de l'extension des services de police rue du Géomètre, si la proposition du Collège est d'installer un projet pérenne, y a-t-il eu concertation avec le Chef de corps quant à : l'organisation éventuelle de ce marché et les déplacements des voitures de police ? L'organisation de certains matches de football ? Sera-t-il prévu un nouveau « toutes-boîtes » de quartier tout aussi largement distribué afin d'avertir les habitants de l'éventuelle installation dudit marché ?

Merci pour vos réponses.

M. le Président :

Merci Madame Piquard.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président.

Merci Madame Piquard pour votre interpellation concernant le marché de la place Mennekens. Par rapport à votre première question au sujet de la définition retenue par le Collège sur le type de marché, évidemment il n'y a pas encore de décision du Collège, le projet est à l'étude. Ce sera un marché qui sera principalement axé sur l'alimentation avec éventuellement un coin gourmand, une aire de dégustation. Nous allons tenir compte de la sociologie du quartier pour pouvoir répondre aux attentes des habitants qui ont répondu à plus de 80 % positivement à cette proposition. Ils ont répondu par e-mail, par lettre, via Facebook ou par téléphone. Il y a évidemment un certain nombre de personnes qui ont marqué leur opposition pour des questions de mobilité, pour des questions de stationnement dans le quartier. Le périmètre sera délimité en concertation avec le service Mobilité.

Par rapport aux déplacements de la Police, on va se concerter avec la Police en tenant compte des impératifs liés aux besoins du Commissariat qui va s'installer rue du Géomètre.

Par rapport au match de football, le marché ne sera pas organisé le jour d'un match.

Le jour de la semaine n'a pas encore été fixé. Nous sommes en train d'étudier toutes les autres possibilités par rapport aux autres marchés qui se déroulent aussi bien dans la Commune que dans les Communes avoisinantes. Mais on sait très bien que ce ne sera pas un jour comme le jeudi ou le mardi, qui sont déjà les jours de marché dans la Commune. Les services sont en train d'analyser le meilleur jour en tenant compte évidemment des souhaits et des désirs des habitants du quartier.

Concernant l'installation du marché, à savoir s'il est provisoire ou non, mais évidemment que nous allons passer par une période test et donc par définition, il sera provisoire. Si l'expérience est concluante, nous allons alors le pérenniser.

Les limites territoriales ne sont pas encore définies définitivement. Ça viendra évidemment assez rapidement.

Enfin, au sujet de l'information, les habitants seront prévenus à l'avance sur le début de l'activité du marché.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

L'incident est clos.